

# QUIBERON

INFINIMENT PRESQU'ÎLE



## REGLEMENT INTERIEUR DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

### SOMMAIRE

1. Présentation de l'équipe
2. Objectifs des services
3. Présentation des services
  - a) Accueil périscolaire
  - b) Restaurant scolaire
  - c) Pause méridienne
  - d) Accueil de Loisirs St Julien (3-11 ans)
  - e) Stage Multi Activités (7-11 ans)
  - f) Animation Jeunesse (11-17 ans)
  - g) Espace Jeunes
  - h) Structure Information Jeunesse
  - i) Conseil Municipal des Jeunes
4. Informations Communes
  - a) Conditions d'accueil
  - b) Modalités d'inscription
  - c) Accueil
  - d) Santé
  - e) Règles de vie
  - f) Tarifs
  - g) Facturation

## PRESENTATION DE L'EQUIPE

### **SERVICE ENFANCE**

Coordinatrice responsable : Anne-Cécile LE PIOUFFLE – 06 65 17 67 46 – [centredeloisirs@ville-quiberon.fr](mailto:centredeloisirs@ville-quiberon.fr)

Directeur adjoint ALSH, référent Pause Méridienne, référent Education : Nicolas LOFFICIAL – 02 97 50 08 41- [n.lofficial@ville-quiberon.fr](mailto:n.lofficial@ville-quiberon.fr)

Directeur Stage Multi Activités, référent aide aux devoirs, animateur périscolaire, Pause Méridienne, ALSH : Jordane ANCEAUX – 07 61 21 84 44 – [stagesmultiactivites@ville-quiberon.fr](mailto:stagesmultiactivites@ville-quiberon.fr)

Animateurs périscolaire, Pause Méridienne et ALSH : Anne PENPENIC, Michelle STOQUERT, Mégane FERLAT, Tiphaine ARVOIR

L'encadrement de la Pause Méridienne est également assuré par des ATSEM et des agents municipaux de l'équipe d'entretien.

L'encadrement de l'aide aux devoirs est également assuré par des bénévoles.

### **SERVICE JEUNESSE**

Responsable Espace Jeunes, Animation Jeunesse, Structure Information Jeunesse, Conseil des Jeunes : Aurélie CALARNOU– 07 86 46 14 17 – [animationjeunesse@ville-quiberon.fr](mailto:animationjeunesse@ville-quiberon.fr)

## OBJECTIFS DES SERVICES

### SERVICE ENFANCE : ALSH

- Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Permettre la découverte et le respect de son environnement

### SERVICE ENFANCE : STAGES MULTI-ACTIVITES

- Respecter le rythme de l'enfant
- Permettre à l'enfant de découvrir ou approfondir l'apprentissage de nouveaux sports
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la découverte de l'environnement de l'enfant
- Permettre à l'enfant de vivre au mieux en collectivité

### SERVICE JEUNESSE

- Socialisation : permettre aux jeunes d'échanger, de se rencontrer, de s'ouvrir au monde
- Autonomie : permettre aux jeunes d'être acteur de leur développement
- Acquisition de savoirs : permettre aux jeunes d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être par la pratique d'Activités
- Estime de soi : valoriser les réalisations des jeunes, les responsabiliser, amener dans les ateliers des notions de respect (de soi, des autres, du matériel, des lieux), amener les jeunes à s'impliquer
- Respect du rythme de vie du jeune : en aucun cas, l'activité ne doit apparaître comme une contrainte pour le jeune, mais bien un moment où il évolue à son rythme

## PRESENTATION DES SERVICES

Les services Enfance et Jeunesse sont gérés par la Commune de Quiberon.

<b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>			
8 Rue Sankt Mang – 56170 Quiberon – Tel : 02 97 30 25 04			
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Matin	Soir	Aide aux devoirs 6-11 ans
Horaires	7h30-9h	16h15-18h30	16h15-18h (Salle « BCD » - école Jules Ferry)
Encadrement	2 animateurs	2 animateurs	1 animateur
<p>Pendant l'accueil du matin, les animateurs pointent les enfants présents et proposent des activités calmes aux enfants selon le projet de la période.</p> <p>Lors de l'accueil du soir, les animateurs donnent un goûter aux enfants puis selon la météo, les enfants jouent sur la cour des maternelles ou des activités sont proposées aux enfants dans l'accueil périscolaire.</p> <p>Une charte (co-signée par le parent, l'enfant, le bénévole et l'enseignant) est établie à la rentrée pour définir les priorités de l'aide aux devoirs.</p>			



## RESTAURANT SCOLAIRE

10 Rue Sankt Mang – 56170 Quiberon – Tel : 09 67 41 43 89

Géré par Restoria : <https://www.radislatoque.fr/les-menus-de-la-cantine/liste-des-restaurants/entry-1099-restaurant-scolaire-clsh-quibe.html>

Les menus sont disponibles sur ce site.

## PAUSE MERIDIENNE

8 Rue Sankt Mang – 56170 Quiberon – Tel : 02 97 30 25 04

Horaires	Ecole Jules Ferry (maternelle/primaire)	Ecole Saint Clément	Collège Sainte Anne
		11h45-13h15	12h-13h
Encadrement	12 encadrants	4 encadrants	1 encadrant
	Surveillance repas / pointage + Surveillance cour (ou sieste) + Mise en place d'animation 13h05 : accueil des enfants qui mangent chez eux	Accompagnement des transferts au restaurant scolaire + surveillance repas / pointage	Pointage

Les services de la pause méridienne et du restaurant scolaire travaillent en étroite collaboration par la mise en place de commissions repas, la mise en place d'une table de tri (avec composteur dans le jardin)...afin de faire bénéficier aux enfants d'un service de qualité comprenant le repas et la pause récréative (suivi sanitaire PAI).

Un programme d'animation est proposé par les animateurs (ex : concours de dessins dans la BCD/ tournois sportifs sur la cour...) et des règles de cour communes aux enseignants et à l'équipe encadrante du midi sont mises en place.



## ACCUEIL DE LOISIRS ST JULIEN

16 rue de la petite côte – 56170 Quiberon – Tel : 02 97 50 08 41

Horaires	Mercredi	Petites Vacances	Grandes Vacances
	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30
Encadrement	3-4 animateurs	1 directeur 4 animateurs 2 saisonniers	1 directeur 3 animateurs 9 saisonniers
Groupes / tranche d'âge	3-5 ans 6-11 ans	3 ans 4-5 ans 6-11 ans	3 ans 4-5 ans 6-11 ans

Les horaires d'accueil se font :

De 7h30 à 9h30 Accueil du matin

A 12h pour les enfants qui partent chez eux ou qui arrivent pour le repas

Entre 13h15 et 13h30 pour les enfants qui partent ou arrivent l'après-midi

De 16h30-18h30 Accueil du soir

Des activités et des sorties variées y sont proposées : sportives, culturelles, artistiques...



## STAGE MULTI ACTIVITES

Salle Omnisport - Rue Saint Clément – 56170 Quiberon – Tel : 07 61 21 84 44

Horaires

Vacances scolaires (sauf décembre)

8h30-17h30

Encadrement

1 directeur + 1 animateur

(+ 1 saisonnier pendant les grandes vacances)

Age

7-11 ans



Les stages multi activités se déroulent à la salle omnisport. Il faut prévoir un repas et un goûter. Les activités y sont plutôt sportives donc être en tenue adaptée (basket/tenue à l'aise).



## ANIMATION JEUNESSE

Rue Jules Ferry – 56170 Quiberon – 07 86 46 14 17

Horaires

Pendant les vacances scolaires

**Selon le programme**

Encadrement

1 directeur + 2 saisonniers

Age

11-17 ans

Les animations sont programmées du lundi au vendredi :  
jeux, sorties, camps, ouverture de l'espace jeunes....





## ESPACE JEUNES

Rue Jules Ferry – 56170 Quiberon – 07 86 46 14 17

Horaires

Pendant la période scolaire

**Mardi / Jeudi / Vendredi : 16h-18h**

**Mercredi : 14h-18h**

**De Septembre à Février : Lundi 14h-18h**

**De Mars à Juin : Samedi 14h-18h**

Encadrement

1 responsable jeunesse

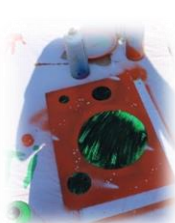
Age

11-17 ans

L'accueil de l'Espace Jeunes est libre et gratuit !

A disposition sur place : jeux de société / babyfoot / fléchettes / activités manuelles / ...

Un programme est établi par trimestre : soirée repas, après-midi à thèmes



## STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

Rue Jules Ferry – 56170 Quiberon – 07 86 46 14 17

Horaires	Pendant la période scolaire
	<b>Mercredi : 14h-18h</b> <b>De Septembre à Février : Lundi 14h-18h</b> <b>De Mars à Juin : Samedi 14h-18h</b> <b>Possibilité de prise de rendez-vous</b>
Encadrement	1 responsable jeunesse
Age	15-30 ans

L'accueil de la SIJ est libre et gratuit **POUR TOUS !**

Plusieurs thèmes sont abordés :

vie pratique (santé/droit/projets individuels et collectifs), logement, loisirs, vacances, étranger, emploi, formation, études

A disposition sur place : connexion Internet / documentation / consultation des dossiers / ordinateur et imprimante

**info** Espace Jeunes Quiberon  
**Jeunes**  
EXPLORER LES POSSIBLES



## CONSEIL DES JEUNES

Rue Jules Ferry – 56170 Quiberon – 07 86 46 14 17

Horaires

Pendant la période scolaire et les vacances

**Selon les projets**

Encadrement

1 responsable jeunesse

Age

10-14 ans

Le CJ est constitué d'une quinzaine de jeunes (des 2 écoles et 2 collèges de Quiberon). Ils sont élus pour 2 ans minimum.

Les objectifs du CJ sont :

- Favoriser un accès à la citoyenneté
  - Donner la parole aux jeunes
- Leur permettre de participer à la vie locale en réalisant des projets
  - Représenter les jeunes de la ville lors des cérémonies



CONDITIONS D'ACCUEIL

Les enfants sont admis à fréquenter les différents services dès lors que les responsables légaux ont rempli un dossier d'inscription via le portail famille : <https://quiberon.portail-familles.net/>

Attention ! Les nouvelles familles devront d'abord s'inscrire auprès des services Enfance/Jeunesse afin d'obtenir le lien vers leur espace personnel :

Envoyez un courriel : [centredeloisirs@ville-quiberon.fr](mailto:centredeloisirs@ville-quiberon.fr) ou [animationjeunesse@ville-quiberon.fr](mailto:animationjeunesse@ville-quiberon.fr)

**Objet : Ouverture d'un compte famille**

Noms et prénoms des parents

N° de téléphone : 1 parent minimum

Adresse postale

Nom et date de naissance de/des enfants

Adresse mail (précisez si différente de celle de l'envoi)

**En cas de famille séparée, merci de nous indiquer vos conditions de garde.**

(Nous créons votre compte famille et vous y donnons accès. Un courriel vous est adressé !)

**INFO :** Pour l'accueil de loisirs, il faut obligatoirement que l'enfant soit scolarisé ou en cours de scolarisation !

## MODALITES D'INSCRIPTION

Toutes les inscriptions doivent se faire via votre espace personnel dans le portail famille : <https://quiberon.portail-familles.net/>

Services	Délais de réservation	Annulation et conditions	Pénalités
Restauration scolaire	Jusqu'à la veille	Jusqu'à la veille	Aucune !
Accueil périscolaire	Aucun	Aucune	Aucune !
Accueil de loisirs mercredi	48h avant	Jusqu'à la veille	Aucune !
Accueil de loisirs vacances	48h avant	48h avant sans justificatif	si absence non justifiée, facturation
Stage Multi Activités	48h avant	48h avant sans justificatif	si absence non justifiée, facturation
Animation Jeunesse vacances	48h avant	48h avant sans justificatif	si absence non justifiée, facturation
Animation Jeunesse hors vacances	Aucun	Aucun	Gratuité !

Attention ! Si des retards excessifs ou renouvelés sont constatés, un courrier d'avertissement sera envoyé.

## ACCUEIL

Les enfants qui ne sont pas autorisés à rentrer seul, doivent être accompagnés jusqu'à la structure d'accueil et confiés au personnel présent.

Dans votre espace personnel (portail famille), il est **IMPORTANT** de **remplir les autorisations** :

- > personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- > autorisation de l'enfant à rentrer seul

### TRAITEMENTS MEDICAUX

Si un enfant doit suivre un traitement médical, les parents doivent fournir l'ordonnance et les médicaments (avec le nom de l'enfant notés dessus) au personnel encadrant.

### PAI / REGIME ET ALLERGIES ALIMENTAIRES

Dans votre espace personnel (portail famille), il est **IMPORTANT** de **remplir les renseignements médicaux** :

- > régimes alimentaires spécifiques (végétarien, sans porc,...)
- > allergies et intolérances alimentaires (lactose, fruits exotiques, arachide,...)
- > PAI (pour les PAI, merci de prendre contact avec le service concerné par l'inscription). Si le restaurant scolaire n'est pas en mesure de fournir le repas répondant au PAI, les parents peuvent fournir le repas.

### ACCIDENT

En cas de blessure légère, des trousse à pharmacie sont à disposition afin que le personnel donne les premiers soins (désinfection, pansement...).

Dans votre espace personnel (portail famille), il est **IMPORTANT** de **remplir les renseignements d'urgence** :

- > personnes à contacter en cas d'urgence
- > autorisation d'hospitalisation d'urgence
- > nom du médecin traitant

En cas d'urgence, l'enfant sera transporté par les services de secours vers l'hôpital le plus proche. La famille sera avertie le plus rapidement possible par le personnel. Le service concerné s'assurera qu'une personne de l'encadrement accompagne l'enfant jusqu'à l'arrivée de son représentant légal.

En cas d'accident, une déclaration sera établie et co-signée par le témoin, le responsable de l'accueil et les parents et sera transmise aux parents afin qu'ils puissent faire le nécessaire auprès de leur assurance.

## REGLES DE VIE

En début d'année, des règles de vie spécifiques à chaque accueil sont établies avec les enfants et seront portées à la connaissance des familles (affichage dans les accueils).

Tout manquement à ces règles aura des conséquences :

- 1) Avertissement oral
- 2) Avertissement écrit
- 3) Rencontre avec la famille
- 4) Exclusion temporaire et/ou définitive

## TARIFS

Ils sont fixés par arrêté municipal et établis selon l'adresse postale (commune / hors commune) et selon le Quotient Familial. Ils sont disponibles sur le portail famille : <https://quiberon.portail-familles.net/>

A chaque changement du QF, vous devez fournir un justificatif (CAF, avis d'imposition...). En l'absence de justificatif, le tarif supérieur sera appliqué.

## FACTURATION

La facturation est gérée par les services Enfance et Jeunesse (si des erreurs sont constatées, merci de nous en faire part).

Les paiements et relances sont gérés par le Trésor Public d'Auray (veuillez les contacter en cas de nécessité).